

RPI Faramans  
/Joyeux/St Eloi

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
D'ECOLE  
du 12/02/24**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant		
Inspecteur de l'éducation nationale : M Cordeiro					
MEMBRES VOTANTS					
NOM		Présent	Excusé	Représentant	
<b>Directeur de l'école</b> <b>Président:</b>	- Rajon Leslie	x			
	Barthoulot Marie	x			
	Gandon Martin	x			
<b>Maires :</b>	Mr Brochier (Faramans)	x			
	Mr Mathy (Joyeux)	x			
	Mr Champault (St Eloi)		x		
<b>Conseillers municipaux :</b>	Chamard Pierre (Joyeux)	x			
	Dulliant Christiane (Joyeux)		x		
	Gagneux Sylvie (Joyeux)	x			
	Bouvier Catherine (Faramans)	x			
	Charre Laurence (Faramans)	x			
	Agostinho Mickaël (Faramans)	x			
	Giraud William (Faramans)		x		
	Teodoresco Maud (St Eloi)		x		
	Pruvot Edouard (St Eloi)	x			
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE					
Marie Laëtitia		x			
Ballet Elodie		x			
Béal Raphaël		x			
Piovesan Andréa		x			
Haulard Océane			x		
D.D.E.N					
Brun Martine		x			
Mercier Pierre					
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement		
Rivière Sabrina		x			
Bouvier Sandra		x			
Brun Laurie		x			
Maurizio Mégane		x			
Peyrennet Emmanuelle		x			
Mourin Christelle			x	Dorothée Vistalli	
Garcia Laetitia		x			
VOIX CONSULTATIVE					
<b>RASED :</b>					
Médecin scolaire :					
Infirmier(e) scolaire :					
Assistante sociale :					
Représentant périscolaire :					
Enseignant ELCO :					
INVITEE : Sylvie Brocard (Atsem Joyeux)		x			

Procès-verbal établi le 12/02/24

Le président, directrice de l'école de Joyeux  
Nom : Leslie Rajon

La secrétaire, directrice de l'école de St Eloi  
Nom : Marie Barthoulot

Date : le 12/02/24  
Heure de début : 18h00

#### Ordre du jour :

- Renouvellement de l'organisation du temps scolaire
- Point sur les effectifs
- Sorties et projets
- Questions de parents
- Travaux à Joyeux

Leslie Rajon, directrice de l'école de Joyeux, préside le conseil d'école.

### **1 - Renouvellement de l'organisation du temps scolaire**

Le code de l'éducation prévoit que la semaine scolaire comporte pour tous les enfants 24h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées. Toutefois ce cadre peut être adapté pour tenir compte des situations locales. Ce régime dérogatoire permet de répartir les heures d'enseignement sur 4 jours et demi-journées. La rentrée 2024 marque l'échéance de validité des rythmes scolaires qui avaient été arrêtés en 2021, pour une durée de 3 années. Nous devons donc voter la reconduction ou non ce rythme-là.

**Vote à l'unanimité de la reconduction des horaires scolaires, à savoir la semaine de 4 jours.**

### **2 - Point sur les effectifs**

2 départs depuis septembre et 4 arrivées :

- un MS dans la classe de Mme Barthoulot
- un GS dans la classe de Mme Rajon.
- un CE2 dans la classe de Mme Ballet
- un CM2 dans la classe de M Gandon

Soit 182 enfants à ce jour sur le RPI.

Pour la rentrée 2024, 23 naissances ont été enregistrées et 28 départs de CM2 sont prévus. Quelques arrivées extérieures nous ont été signalées, nous devrions être plus ou moins à l'équilibre des entrées/sorties.

Pour la rentrée 2025, 19 naissances sont enregistrées et il y aura seulement 15 départs de CM2. La situation sera à surveiller, il se pourrait que l'on soit dans le seuil d'ouverture de classe.

### **3- Sorties et projets**

#### **St Eloi :**

- spectacle de Noël en janvier
- découverte sensorielle de la forêt en hiver
- 3 mai : domaine de la Dombes accrobranche + visite des animaux
- semaine du 1<sup>er</sup> juillet : parc des oiseaux

## **Joyeux :**

-Ecole dehors tous les mardis matins

-2 animations avec la FNE (en novembre sur la forêt en automne et en janvier sur la forêt en hiver)

Prochaine en mai sur la forêt au printemps

➔ dossier NEFLE accepté, subvention de 2100 euros pour l'achat de matériel et la prise en charge des animations

-cinéma à Noël à Meximieux : Bonjour le Monde !

-piscine : cycle du 12/03/24 au 4/06/24 le mardi matin à St Vulbas

L'école dehors sera le vendredi matin à compter de cette date et jusqu'à la fin de l'année

-une rencontre sportive (Jeux Olympiques inter-école) est prévue avec l'école de St Maurice de Beynost en fin d'année

-une sortie de fin d'année en réflexion pour les 2 classes.

## **Faramans :**

- Cinéma en décembre : séance pour les trois classes : projection du film We have a dream autour du handicap et du dépassement de soi
- Echecs : 10 séances assurées par le club d'échecs de Meximieux, nous terminons le cycle par un tournoi intra école. 22 élèves ont participé au championnat départemental un mercredi après-midi.
- Escrime : le maître d'arme du club d'Ambérieu intervient pour 8 séances.
- 6/06 Spectacle de danse proposé par le CCNR ainsi que des ateliers par classe (pique-nique ce jour-là) La classe de CP/CE1 de M Béal se joindra au projet.
- Sortie vélo en fin d'année
- Petits champions de la lecture : un élève a représenté la classe de CM2 en phase départementale à Bourg-en-Bresse.

## **Projets collectifs sur le RPI :**

-Journal scolaire au printemps

-Semaine sans écran reconduite cette année du 25 au 29 mars 2024. Des activités seront proposées en remplacement des écrans par les enseignants et les parents qui le souhaitent (un mot est passé dans les cahiers pour recenser les parents volontaires) ->réunion le 5 mars pour faire le planning

-Randonnée olympique le 12 avril (un pique-nique sera à fournir par les familles)

-Course solidaire le 17 mai à Faramans

-Kermesse le 22 juin à Faramans avec une « cérémonie d'ouverture des JO » des 3 écoles du RPI le samedi matin.

-Journée passerelle le 28 juin

Les enseignants remercient les sous des écoles et les mairies pour le financement des différents projets et des bus.

#### **4- Questions de parents**

##### Garderie de Faramans :

Avant le COVID la garderie commençait à 07h00 le matin et finissait à 18h30. Avec le télétravail les horaires ont été décalés à 07h30 - 18h00.

Le télétravail étant de moins en moins mis en place par les employeurs, est-il possible de reprendre les anciens horaires ?

*La mairie de Faramans indique qu'à cause du COVID elle avait dû diminuer les plages horaires car il y avait seulement 1 ou 2 enfants présents sur certaines plages horaires et cela n'était pas rentable. A l'heure actuelle, la garderie a un déficit de 6000€ donc non les anciennes plages horaires ne seront pas remises en place. La question de maintenir la garderie se pose. Pour être rentable, il faudrait au moins 20 enfants sur une plage horaire et 15 sur l'autre. Si le nombre d'élèves augmentait, les horaires de garderie pourrait être revus.*

##### ▪Cantine du RPI :

Les menus n'étant pas les mêmes sur les 3 cantines du RPI, est-il possible qu'ils soient envoyés par mail chaque semaine ?

*Les mairies regardent ce qu'il est possible de faire afin de les mettre en ligne : mail, site de la commune...*

*A St Eloi, le menu est consultable sur le site de la mairie.*

##### ▪Proposition sur les devoirs :

*(Proposition reformulée)*

Il est parfois difficile de suivre les différentes choses à faire, et faire le lien avec les évaluations.

Aussi, afin de mieux nous organiser, serait-il possible d'avoir les devoirs sur la semaine, et les jours d'évaluation en avance (dans la mesure du possible) ?

*Les enseignants invitent le parent à se rapprocher de l'enseignant.*

#### **5-Travaux à Joyeux**

Parole au maire de Joyeux

*Des travaux vont débiter à Joyeux en avril et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.*

*Il s'agit d'un remplacement des chauffages actuels dans l'école, la mairie, l'église et la cantine.*

*Une partie de la route sera fermée (au niveau du parking de la salle des fêtes) ; les parents seront invités à se garer aux abords de l'église et de la mairie afin de venir déposer les enfants. Des informations plus précises parviendront aux familles avant le début des travaux.*

Avant la clôture du conseil, Mme Barthoulot, directrice de l'école de St Eloi prend la parole :

« Je remercie vraiment les 3 mairies pour leur implication dans les écoles de notre RPI. Je suis ravie de voir qu'elles prennent en compte le bien être de nos élèves et n'hésitent pas à engager des travaux importants

pour cela. Alors bien sûr, des travaux dans des écoles engendrent du dérangement à certains moments, des changements de planning pour cause de retard de livraison, de changement d'entreprise... Malgré cela, nous sommes tenus régulièrement au courant par les communes qui font vraiment de leur mieux pour limiter la gêne occasionnée. Il ne faut pas perdre de vue qu'au final, le confort des enfants et des enseignants sera nettement amélioré ! »

Séance levée à 19h.

Date du prochain conseil d'école : mardi 18 juin à 18h à St Eloi.

---

Pour toute question relative à ce compte-rendu, vous pouvez vous adresser, le cas échéant :

Aux représentants des parents d'élèves : [parents.rpi.01800@gmail.com](mailto:parents.rpi.01800@gmail.com)

Aux écoles : Faramans [ce.0010513c@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010513c@ac-lyon.fr)

Joyeux [ce.0010516f@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010516f@ac-lyon.fr)

Saint Eloi [ce.0011181d@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011181d@ac-lyon.fr)

Aux mairies : Faramans [mairie@commune-faramans.fr](mailto:mairie@commune-faramans.fr)

Joyeux [secretariat@commune-joyeux.fr](mailto:secretariat@commune-joyeux.fr)

Saint Eloi [secretariat@sainteloi01.fr](mailto:secretariat@sainteloi01.fr)